



Ouagadougou, le 03 FEV 2026

#0009

COMMUNIQUE

1 Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte à la connaissance du public burkinabè, que la société minière **IAMGOLD ESSAKANE SA**, offre, **au titre de l'année académique 2025-2026, quarante (40) bourses pour des études de cycle master dans le domaine des sciences et technologies des universités publiques du Burkina Faso.**

2 Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout étudiant remplissant les conditions suivantes :

- avoir une moyenne générale du cycle licence (L1, L2 et L3) supérieure ou égale à 14/20 ;
- ne pas être âgé de plus de 27 ans révolus au 31 décembre 2026 ;
- ne pas être déjà salarié du public ou du privé ;
- être inscrit en première année de master dans une institution publique d'enseignement supérieur du Burkina Faso, au titre de l'année académique 2025-2026.

3 Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les fichiers scannés de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme intégrée de CampusFaso : <https://services.campusfaso.bf>) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou encore la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè, ou encore la photocopie légalisée de l'un de ces deux documents ;
- les photocopies légalisées des diplômes du Baccalauréat et de la Licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des trois (03) années de la licence comportant les moyennes semestrielles ou annuelles ou les copies des relevés de notes des trois (03) années de la licence téléchargées sur la plateforme intégrée de CampusFaso et comportant les moyennes semestrielles ou annuelles ;
- une attestation d'inscription en première année de master **au titre de l'année académique 2025-2026.**

4 Procédure de dépôt du dossier

- Les candidats à cette catégorie de bourses doivent soumettre leur dossier de demande sur la plateforme intégrée de CampusFaso à travers le lien suivant : <https://services.campusfaso.bf>.
- Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme intégrée du **09 au 23 février 2026 au plus tard à 23 h 59 min.** sur le site : <https://services.campusfaso.bf>.

Pour la procédure :

- le candidat doit s'assurer d'avoir un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) et **un mot de passe valide** ;
- ouvrir un navigateur (**Google chrome, Microsoft Edge, Firefox...**)
- saisir le lien de la plateforme intégrée : <https://services.campusfaso.bf> ;
- cliquez sur « **Création de compte étudiant** » ;
- entrez son INE et valider ;
- entrer son numéro de téléphone et valider ;
- cliquez sur « **Connexion** » ;
- entrez son INE et son mot de passe reçu par mail (de préférence faites un copier-coller) ;
- cliquez sur « **Connexion** » ;
- cliquez sur « **BOURSES D'ÉTUDES** » ;
- cliquez sur « **Candidature** » ;
- choisir la bourse à laquelle vous aimeriez postuler ;
- cliquez sur « **voir plus** » pour voir les critères et les documents à charger concernant la bourse ;
- scanner de manière lisible toutes les pièces requises et **charger les scans de toutes ces pièces aux champs qui y sont réservés** (indiqués) ;
- le candidat doit s'assurer d'avoir bien chargé les pièces scannées sur la plateforme intégrée ;
- cliquez sur « **candidater** » pour postuler à la bourse dont vous remplissez les conditions ;
- valider sa candidature.

5 Recommandations pour le dépôt des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, **de scanner de manière lisible toutes les pièces requises** ; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé** ;
- de se reconnecter pour éditer sa candidature en cas de besoin **avant le délai fixé sur la plateforme**.

6 Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte des moyennes obtenues dans tous les semestres de niveau licence (S1, S2, S3, S4, S5, S6) ;
- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES) ;
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné** ;
- **Tout dossier comprenant une pièce devant faire l'objet de légalisation et qui ne l'est pas, ne sera pas examiné** ;
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte** ;
- **Les dossiers des candidats ayant des inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne seront pas examinés** ;
- **Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est définitive, tout changement de spécialité entraîne systématiquement la déchéance de la bourse** ;
- **Tout dossier de candidature d'un étudiant déjà attributaire de l'aide, du prêt FONER, de toute autre bourse ou tout autre financement en cours de validité ne sera pas examiné** ;
- **Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.**

P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques